

## CARTE COLLEGIEN DE PROVENCE

Attention, pour créer la carte COLLEGIEN DE PROVENCE il est nécessaire d'avoir un code SERCOL personnalisé.

La personnalisation du compte SERCOL se fait uniquement au collège lors de la première utilisation de la tablette ou en salle informatique.

Donc, les élèves de 6ème doivent attendre de personnaliser leur mot de passe avant de pouvoir accéder au site.

- 1/ Aller sur le site <https://www.collegiendeprovence.fr/>
- 2/ Cliquer sur CONNEXION, en haut à droite du site
- 3/ Entrer l'identifiant SERCOL suivi de @[eduprovence.fr](https://www.eduprovence.fr/) (si le compte est simonen, l'utilisateur devient [simonen@eduprovence.fr](mailto:simonen@eduprovence.fr))
- 4/ Le mot de passe est le mot de passe personnalisé de l'élève (Pas le mot de passe initial distribué en début d'année !)
- 5/ Suivre la procédure pour ajouter une photo etc.

Le mot de passe personnalisé est celui utilisé pour ouvrir une session sur la tablette ou sur un ordinateur du collège.

Si l'élève a perdu son mot de passe il faut demander une réinitialisation du mot de passe puis personnaliser à nouveau ce dernier.